

II - LE ZONAGE RETENU

Le zonage présenté sur la carte jointe à ce document et intitulé « Zonage d'Assainissement collectif et non collectif » symbolise les choix effectués par la collectivité en matière de techniques d'assainissement.

Il a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des Services Techniques de l'état (Direction Départementale de l'Équipement, DDASS), le Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, sur la base des informations techniques et financières collectées par le bureau d'études S.E.S.A.E.R.

L'Agence de l'Eau et le Conseil Général (organismes financeurs) sont associés au suivi de cette étude.

Cette étude a été réalisée à la demande de la Commune de ST VALERIEN, Maître d'ouvrage.

Un assainissement collectif sur :

**Le Bourg de ST VALERIEN
Le hameau des FONTAINES
Le hameau de l'OASIS – Les MARTINIERES**

Assainissement autonome sur le reste du territoire communal.

1664



GATINAIS EN BOURGOGNE

Département de l'Yonne

Canton de Chéroy

Mairie de Saint-Valérien



Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
6, rue Danton

89690 CHEROY

Saint-Valérien, le 23 juillet 2007

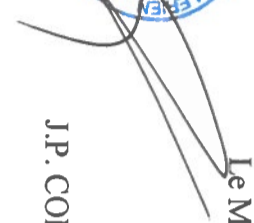
Monsieur le Président,

Notre plan de zonage est en phase de finalisation puisqu'il ne reste plus que l'enquête publique à réaliser.

Ci-joint :

- Plan des zones : assainissement collectif et individuel
- Nombre de foyers susceptibles d'être en assainissement individuel à l'horizon 2010.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

J.P. COMMUN



J.P. COMMUN



collectif



individuel

CARTE n°1

CARTE n°2

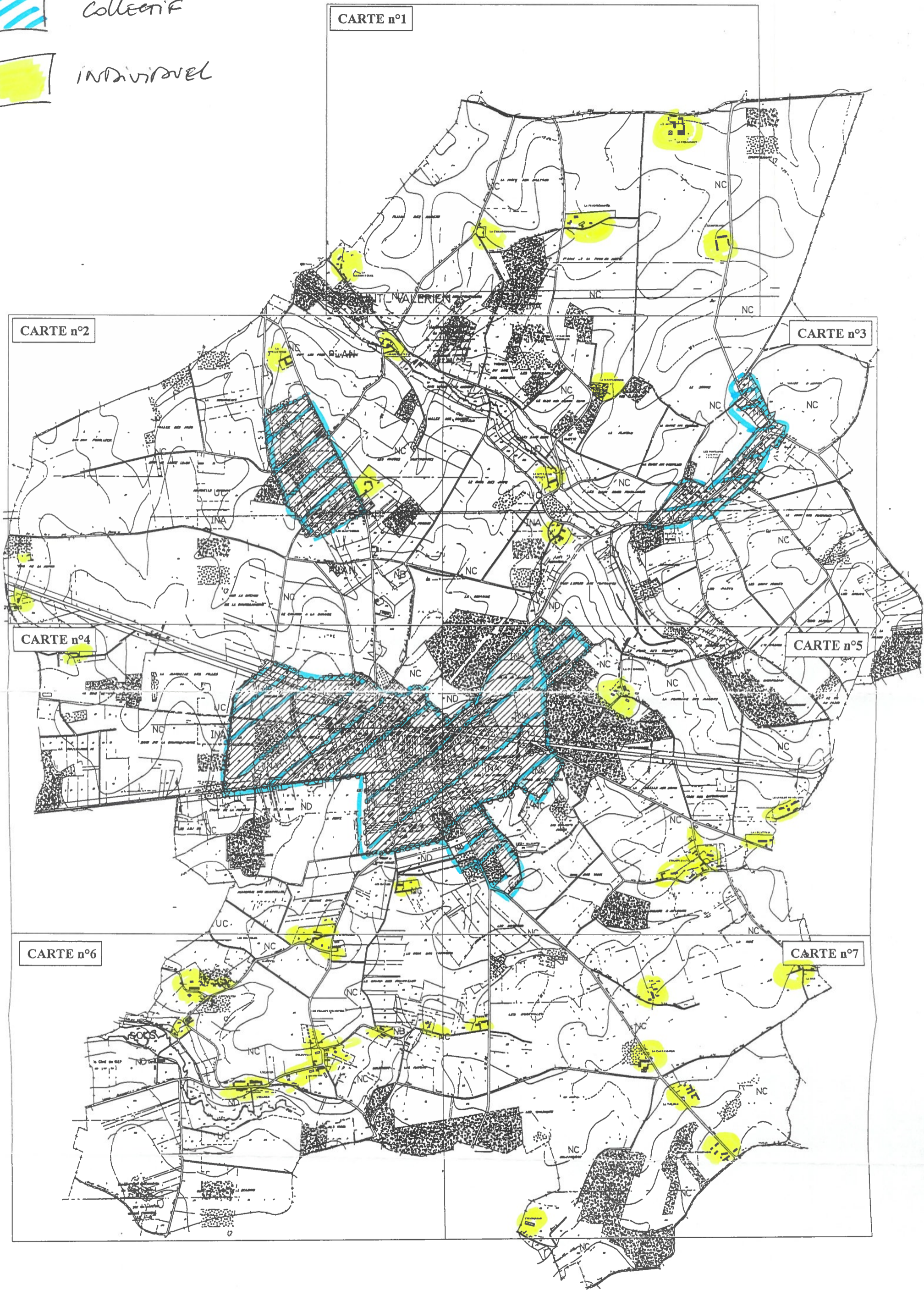
CARTE n°3

CARTE n°4

CARTE n°5

CARTE n°6

CARTE n°7



II - ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

II-1. REPARTITION DE L'HABITAT

L'assainissement individuel concerne 107 logements d'après notre inventaire de terrain de février 2007. Les logements se répartissent comme suit :

Répartition des habitations assainies sur le mode autonome

	VILLAGE - LIEUX-DITS	NOMBRE DE MAISONS
CARTÉ 1	CHAMPGRAND	1
	LE BERNAGOUT	1
	LA MAISON ROUGE	4
	LA GRANDE ROUE	2
	LA MADELEINERIE	1
CARTÉ 2	LA PRUD'HOMMERIE	4
	CHAMBIENNERIE	1
	LA MERLUCHERIE	1
	LES MARTINIERES	3
CARTÉ 3	LE MOULIN DE L'ECLUSE	2
	LA PICARDERIE	2
CARTÉ 4	LA BORDE	3
	LE DOMAINE	1
	LES DAUGES	1
CARTÉ 5	LA COLLONNERIE	7
	LE GOULOT DE VILLIERS	5
	LA GILLETTERIE	1
	LES CHAMPS D'AULNAIE	10
	FERRIERES	1
CARTÉ 6	LES MIRONNS	4
	L'ECARRIS	9
	COLEUVRAT	16
	LE BAC	1
	LES FREGERS	8
	MAGENTA	1
	L'ECHAUDERIE	8
	BEL AIR	2
	LA CATAUDERIE	2
	LA TUILERIE	1
CARTÉ 7	LA CHAMPAGNE	2
	COLOMBAU	1
	LA RUE	1
	TOTAL	107

L'habitat est fortement dispersé.

+ *possibilité de 10 à 20 millions par an*

par an

127

ZONAGE DES TECHNIQUES D'ASSAINISSEMENT

Dossier d'enquête

BET SESAER n° 3.576